

Collège des Oratoriens

Pays Beaume Drobie



Le collège des Oratoriens construit au 17^e siècle est adossé aux contreforts nord de l'église. Il est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1988.

Infos pratiques

Catégorie : Patrimoine culturel

Description

Le collège des Oratoriens : En 1617 le pape Paul V autorise la duchesse de Joyeuse à construire un collège à Joyeuse dirigé par des Oratoriens (congrégation religieuse établie en France en 1611 par le cardinal Bérulle). Bien que souvent en conflit avec les consuls de Joyeuse, les Pères de l'oratoire assurèrent jusqu'à la Révolution leur tâche d'enseignants et de curé de paroisse. L'enseignement était de très bonne qualité. C'était le passage obligé pour poursuivre des études au séminaire de Viviers. Parmi les élèves les plus illustres il y eut sans doute François BOISSEL, né à Joyeuse en 1728 : Il fut avocat au Châtelet et au Parlement de Paris. Il fut considéré comme un précurseur des idées communistes avant Babeuf. Jusqu'en 1960, le collège des Oratoriens abrita le presbytère et les locaux du rez-de-chaussée des commerces. Désormais il accueille l'espace Castanea.

Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année : ouvert tous les jours.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche le 25/06/2026

Contact

le Bourg
07260 Joyeuse
fpouzache.arej@gmail.com